

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EIVP DU 1^{er} juin 2026**

Approuvé par le Conseil d'administration du 6 juillet 2026

Membres du Conseil :

Présents

Mme Mélody Tonolli	Conseillère de Paris
M. François Vauglin	Conseiller de Paris
M. Luc Lebon	Conseiller de Paris
M. Abjy Ahoudian	Conseiller de Paris
M. Karl Astié	Conseiller de Paris
Mme Clara Chassaniol	Conseillère de Paris
M. Charles Mergey	Conseiller de Paris
M. Sylvain Raifaud	Conseiller de Paris
Mme Carine Rolland	Conseillère de Paris
Mme Corinne Blanquart, représentée par M. Fériel Goulamhousen	Présidente de l'Université Gustave Eiffel
Mme Ghislaine Geffroy	Présidente du conseil de perfectionnement de l'EIVP
M. Vincent Bimbard, représenté par M. Jean Grillot	Président de l'Association des ingénieurs territoriaux de France
M. Nicolas Boffi, représenté par M. Amal Jolles	Président de l'AIVP, association des anciens élèves de l'EIVP
Mme Anaïs Fougery	Représentante des élèves
M. Gaël Maignan	Représentant des élèves

Absents

M. Anthony Briant	Directeur de l'Ecole des Ponts ParisTech
-------------------	--

Ont également assisté à la réunion :

M. Thomas Chevandier, Conseiller de Paris
M. Franck Jung, directeur de l'EIVP
Mme Laurence Berry, secrétaire générale de l'EIVP
Mme Florence Jacquinod, représentante des enseignants-chercheurs de l'EIVP
Mme Hajar El Karmouni, représentante des enseignants-chercheurs de l'EIVP
M. Antoine Monpert, représentant des personnels administratifs et techniques de l'EIVP
M. Victor Mouquet, chef de cabinet de Mme Mélody Tonolli
M. Jean Cambou, bureau de l'enseignement supérieur, DAE, Ville de Paris

Luc Lebon, en qualité de doyen d'âge, ouvre la séance à 14h05. Il constate que le quorum est atteint et aborde l'ordre du jour.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte-rendu de la séance du 9 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

Luc Lebon ouvre le scrutin pour l'élection du président ou de la présidente du conseil d'administration.

Mélody Tonolli se porte candidate.

Aucun autre candidat ne se propose.

Il est opté à l'unanimité pour un scrutin à mains levées.

Mélody Tonolli est élue à l'unanimité.

La délibération **2026-008** prend acte de l'élection de Mme Mélody Tonolli en qualité de présidente du conseil d'administration de la régie EIVP.

Mélody Tonolli salue le travail accompli par le président sortant, Jérôme Gleizes. Elle remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance et le Maire de Paris pour son soutien. Elle souhaite mettre au cœur de son mandat la défense de l'enseignement supérieur public et de la recherche. Elle rappelle le rôle crucial des formations comme celles proposées par l'EIVP pour la transformation écologique et sociale des espaces urbains.

Ghislaine Geffroy apporte une précision sur le rôle du conseil de perfectionnement, qu'elle préside, qui représente les employeurs publics et privés dans la gouvernance de l'École.

Délibération 2026-009 : Délégations de compétences du conseil d'administration à la présidente

Sylvain Raifaud relève une coquille dans le texte (le mot « commune » à remplacer par le mot « régie »).

Mélody Tonolli met aux voix le texte avec cette correction.

La délibération donnant délégation de compétences à la présidente du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité, avec la correction mentionnée.

Délibération 2026-011 : Prolongation pour un an du mandat du directeur de l'EIVP

Mélody Tonolli rappelle que **Franck Jung** dirige l'EIVP depuis près de dix ans. La prolongation de son mandat est souhaitée pour porter le dossier de renouvellement de l'accréditation du titre d'ingénieur auprès de la Commission des titres d'ingénieur (Cti).

Franck Jung confirme que l'audit de la Cti est un enjeu très important pour l'École. Le recrutement de quatre nouveaux enseignants-chercheurs, qui prennent leurs fonctions le jour même, sera mis en valeur dans le rapport d'auto-évaluation à remettre pour le 25 septembre.

Amal Jolles remercie **Franck Jung** au nom des anciens de l'École et l'assure de leur soutien vis-à-vis de la Cti.

Mélody Tonolli salue dix années au service de l'intérêt général. Elle met aux voix le projet de délibération.

La délibération approuvant la prolongation pour un an du mandat du directeur de l'EIVP est adoptée à l'unanimité.

2026-012 : Composition des instances représentatives du personnel de la régie EIVP

Laurence Berry précise que la délibération est présentée dans la perspective des élections professionnelles convoquées en décembre 2026.

Mélody Tonolli met aux voix le projet de délibération.

La délibération fixant la composition du comité social territorial et de la commission consultative paritaire de la régie EIVP est adoptée à l'unanimité.

François Vauglin se retire et donne pouvoir à **Mélody Tonolli** pour la suite de la séance.

2026-010 : Compte financier unique de l'exercice 2025

Mélody Tonolli relève que l'exercice 2025 est clôturé en excédent.

Laurence Berry précise que le résultat excédentaire s'explique par des recettes supérieures à la prévision. Elle énumère les grands déterminants du budget, en recettes et en dépense. Elle souligne l'augmentation de la subvention de fonctionnement dont a bénéficié l'École, pour financer la création de quatre postes d'enseignants-chercheurs, et le poids du loyer dans les dépenses de fonctionnement.

Mélody Tonolli dit avoir bien noté qu'il y a un sujet à propos du loyer. Elle met aux voix le projet de délibération.

La délibération arrêtant le compte financier unique de l'exercice 2025 est adoptée à l'unanimité.

Mélody Tonolli remercie les administrateurs et administratrices présents et s'engage à davantage d'anticipation pour les prochaines séances. Elle souhaite que des focus soient présentés à chaque séance pour permettre aux membres du conseil d'administration de mieux connaître l'École. Elle les invite par avance à une visite de l'École, qui sera organisée à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'ayant été évoquée, la séance est levée à 14h38.